



Consultation citoyenne

La Charte des droits fondamentaux de l'Union a-t-elle atteint ses objectifs ?

Le Mercredi 24 Octobre 2018 de 18h30 à 20h30
au Consulat de la Gaîté, 2 rue Vercingétorix, 75014 Paris

L'EMISSION EN DIRECT ET PUBLIC ANGLE DROIT

AMICUS RADIO vous propose d'assister à l'enregistrement de son podcast ANGLE DROIT dédié aux droits de l'Homme, animé par Marie BOETON, journaliste, en présence de trois invités : Patrice SPINOSI, avocat spécialiste des droits fondamentaux, Tania RACHO, doctorante et spécialiste des droits fondamentaux en Europe, et Karine GILBERG, directrice du bureau de l'expertise et des questions institutionnelles de la Délégation aux affaires européennes et internationales du Ministère de la justice.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne - comme l'ensemble de la construction européenne - est aujourd'hui questionnée dans sa nature, son échelle, ses ambitions.

Cela montre à quel point les droits de l'Homme, si souvent présentés comme une cause consensuelle, sont au cœur d'un débat politique dont l'issue n'a jamais été aussi incertaine.

A quoi sert une telle charte ? Est-elle à la hauteur des attentes des citoyens ? Pourquoi est-elle remise en question par certains ? Était-il prématuré de chercher une forme d'harmonisation des droits des citoyens européens ? Plus largement, l'Europe est-

elle toujours légitime pour traiter des droits fondamentaux ?

Autant de questions auxquelles nos invités tenteront de répondre.

LA CONSULTATION

La Commission européenne a décidé de lancer dans les Etats membres de l'Union européenne des consultations citoyennes sur l'Europe. AMICUS CURIAE a donc souhaité participer à ce débat de façon originale en initiant la consultation à partir de l'émission de radio en public.

L'enregistrement sera donc suivi d'un questionnaire participatif en ligne,

auquel les spectateurs seront invités à participer en direct avec leur smartphone, afin qu'ils donnent leur avis sur l'avenir des droits fondamentaux en Europe.

Marie BOETON et ses invités réagiront ensuite aux résultats, et une discussion pourra s'engager avec la salle. Les résultats seront envoyés au Secrétariat Général aux Consultations Citoyennes et viendront nourrir le débat européen en vue des élections européennes.

[Pour vous inscrire](#)

[Contact](#)